



COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 17 Juin 2020

L'an deux mil vingt, le dix-sept juin, à 20 heures 00, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Vincent GUY, Maire de la Commune de CHIGNY LES ROSES.

Etaient présents : tous les membres du Conseil Municipal.

Absent(s):

Nombre de présents : 15 Nombre d'absents : 00 Nombre d'absents excusés: 00

Secrétaire élu : Mme Francine HERMANT.

• Délibérations

➤ Remboursement d'une facture : délibération n°27-2020

Monsieur le Maire demande un remboursement, par avance de trésorerie, concernant 2 factures d'achat de fourniture à la confection de masques du COVID 19 d'un montant total de 157.05€.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal: **ACCEPTÉ** à l'unanimité, le remboursement à Mr Vincent GUY de la somme de 157.05€ au compte 6068 - **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents relatifs à cette demande.

➤ Remboursement d'une facture : délibération n°28-2020

Monsieur le Maire demande un remboursement, par avance de trésorerie, concernant une facture de confection de 5 albums photos pour la fin du mandat de Mr Claude DOREAU d'un montant de 279.84€.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal: - **ACCEPTÉ** à l'unanimité, le remboursement à Mr Vincent GUY de la somme de 279.84€ au compte 6232. - **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents relatifs à cette demande.

➤ Fixation des indemnités du Maire et Adjoint délibération n°29-2020

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, a voté à l'unanimité: **DÉCIDE** :

De fixer comme suit, à compter du 01 Juin 2020, les indemnités de fonction des élus :

Les indemnités du maire M Vincent GUY au taux maximal soit 40.3 % de l'indice 1037 soit : 1 567.43 € brut.

Mr Patrice DERUE, Mme Corinne RAFFLIN et Mr Benoit TIXIER au taux maximal soit 10.70 % de l'indice 1037 soit : 416.17 € brut.

-De procéder à leur revalorisation en fonction de l'évolution de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique et d'inscrire les crédits nécessaires au compte 6531 du budget.

➤ Désignation des délégués de la commune auprès des syndicaux et organismes intercommunaux : délibération n°30-2020

Le maire expose à l'assemblée les articles L 5211-6 à 8 du code général des collectivités territoriales relatifs à l'organisation et au fonctionnement des établissements publics de coopération intercommunale. Le maire invite ensuite le conseil à procéder à l'élection des représentants de la commune auprès des syndicats et organismes intercommunaux suivants:

Elus à l'unanimité :

Lesquels forment la majorité des Membres en exercice et peuvent valablement délibérer.

Syndicat Intercommunal d'Energie de la Marne :

Délégué titulaire: Mr. GUY Vincent Délégué suppléant: Mr DERUE Patrice

Parc Naturel Régional :

Déléguée titulaire: Mr TIXIER Benoit Délégué suppléant: Mr ROUPSY Jany

Chambre d'agriculture :

Délégué titulaire: Mr GOUNEL Arnaud Délégué suppléant: Mr. HUVET Daniel

Chambre des Métiers :

Délégué titulaire: Mr CATTIER Alexandre Délégué suppléant: Mr BONETTI Raphaël

➤ **Vote du Budget 2020 :** délibération n°31-2020

Budget de Fonctionnement équilibré à 639 579.05€

Budget d'Investissement Dépenses à 490 854.98€

Budget d'Investissement Dépenses à 522 170.35€ dont 31 315.37€ de Reste à réaliser sur 2019

Budget d'Investissement Recettes à 522 170.35€

➤ **Vote des taux 2020:** délibération n°32-2020

Monsieur le Maire propose de ne pas augmenter les taux d'imposition de la commune pour l'année 2020. Il ne faut délibérer que sur les 2 taxes foncières.

TAXES TAUX 2020

TAXE FONCIERE BATI 19.45%

TAXE FONCIERE NON BATI 18.72%

Remplacement de l'agent communal été 2020 : délibération n°33-2020

Mr le Maire expose aux membres du conseil municipal de recruter un employé communal pour l'accroissement d'activité en Juillet et le remplacement de notre agent communal en période de congés en Août. Il y a nécessité que les plantations soient entretenues et arrosées.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- De recruter Mr PINHO José du 06 Juillet au 31 Juillet 2020 à raison de 4h00 par semaine, et du 3 Août 2020 au 14 Août 2020 à raison de 8h00 par semaine

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à se recrutement.

• **Compte-rendu des commissions et autres**

▪ Tableau des commissions

Présentation du tableau des commissions suite à une précédente réunion entre conseillers et adjoints ; tout le conseil municipal valide ce tableau.

▪ Travaux Carrière et Moulin :

Réception provisoire rue du Moulin effectuée par la CU

Travaux à reprendre :

- Constat d'une marche de quelques centimètres entre le trottoir en béton délavé et l'entrée du 9/11 Rue du Moulin.

- Une gouttière à réparer.

- Deux bouches à clé disparues sous l'enrobé

▪ Travaux façades mairie:

L'étanchéité des marches est prévu cette semaine, à partir de Jeudi ; il faut prévoir à ne pas marcher dessus : mettre en place dispositif.

▪ Point sur le Lac :

Il est prévu de refaire l'arrêté en interdisant l'accès de 22h à 8h00. Voir si possibilité l'extinction des candélabres.

▪ Parc Naturel de Reims :

Remise à l'ensemble du conseil : une plaquette d'information reçue du PNR et un autocollant.

▪ Relations avec les associations :

A ce jour, 3 associations ont été reçus :

Le tennis qui comptait 7 à 8 adhérents. Le terrain est fort abîmé. L'AOC comptabilise 22 adhérents (vignerons, hébergeur, restaurateur). Le comité des fêtes.

Une proposition pour créer un conseil de jeunes (revoir la tranche d'âge).

▪ 14 Juillet :

A ce jour, la sous-préfecture n'a toujours pas donné son accord pour le tir du feu d'artifice, un dépôt de gerbe aux monuments aux morts sera envisageable à la même condition que le 8 mai ; maximum 10 personnes.

- Réouverture de la salle des fêtes :
Les associations sont autorisées à se réunir pour des réunions avec les règles de distanciations. Aucune location pour l'instant pour recevoir du public privé (mariage, soirée, ...)

- Divers :

- Projet :
Projet de création d'un logo ou blason (Bénédicte), Projet de réactualisation du site internet (Francine).
Projet de réactualisation de l'écho du Chignotin (Aurore et Jany). Prévision d'un conseil jeune (Raphael).
- Recensement de la population :
Le recensement de la commune se fera début d'année 2021. Eddy sera l'agent recenseur de la commune.
- Information COVID 19 :
Une distribution de masques en tissus commandés sera effectué le Samedi 20 Juin de 10h à 12h. l'information sera mis sur panneau Pocket.
- Point Divers :
Congés d'été du personnel de mairie. Fermeture du secrétariat de mairie du 8 août au 30 août.
Tournée des sources prévue le Samedi 27 Juin de 9h à 12h.
Présence de Renards dans le parc à Mr FRISSARD, demander autorisation de piéger.
Samedi 12 Septembre 2020, rassemblement du Club du Nord ALFA ROMÉO sur la Place Pommery ;
prévision de 20 véhicules.

Séance levée à 22h35 Date fixée pour la prochaine réunion : Mercredi 15 Juillet.